

Contrairement à un mythe répandu, l'Etat helvétique a joué un rôle actif dans l'entreprise coloniale. L'éclairage de Fabio Rossinelli, chargé de cours à l'Université de Lausanne et auteur d'un ouvrage éclairant sur la question¹.

« L'Etat suisse a aussi son passé colonial »

SERVICES PUBLICS . INTERVIEW
ERIC ROSET . PHOTO

On entend souvent que la Suisse n'a jamais été une puissance coloniale...

Fabio Rossinelli – Cette affirmation doit être fortement relativisée. En effet, le colonialisme ne doit pas être pensé comme l'histoire d'empires nationaux possédant leurs propres colonies, mais plutôt comme un système-monde impérial auquel chaque pays, qu'il ait possédé des colonies ou non, a participé à sa manière: par le biais de ses négociants, de ses scientifiques, de ses missionnaires, voire même de sa classe ouvrière – qui a travaillé parfois, malgré elle, au service d'industries étroitement liées au monde colonial.

Quelle a été la participation de la Suisse à l'entreprise coloniale?

Le capitalisme suisse, déjà très développé au XIX^e siècle, a été présent tôt sur les marchés mondiaux. Les émigrants, les marchandises et les capitaux helvétiques se sont implantés dans de nombreuses régions d'outre-mer. Des mercenaires, des techniciens ou encore des diplomates ont aussi servi activement les empires européens – en Algérie française, en Indonésie hollandaise et ailleurs.

Un acteur souvent oublié de cette histoire est l'Etat helvétique, dans sa triple composante (fédérale, cantonale et communale). Si elle n'a pas possédé de colonies propres, la Confédération s'est engagée activement, avec les cantons et les communes, pour que les mercenaires coloniaux de retour au pays réclament et obtiennent leurs pensions militaires de la part des empires. Elle a aussi arbitré un certain nombre de litiges géopolitiques outre-mer, opposant les puissances européennes à des Etats tiers. L'Etat suisse a donc joué un rôle dans ce contexte colonial.

Dans un récent livre, vous soulignez le rôle des sociétés de géographie...

Aujourd'hui, les sociétés géographiques réunissent des amateurs-trices ou des professionnel-le-s de la géographie. Mais

au XIX^e siècle, lors de leur fondation, elles avaient un tout autre rôle. Ces sociétés formaient des clubs de sociabilité bourgeoise très élités. On y trouvait de grands hommes d'affaires, des politiciens influents, de hauts fonctionnaires, des intellectuels de renommée internationale, des aventuriers, ainsi que les chefs de l'armée ou du gouvernement, à l'image du général Guillaume-Henri Dufour ou du conseiller fédéral Numa Droz. Le but formel de ces sociétés était d'accumuler des connaissances et d'étudier la géographie mondiale, à une époque où le globe était en train d'être exploré et cartographié par l'Europe. Leur but informel, cependant, était d'exploiter ces savoirs pour favoriser la pénétration suisse dans les régions d'outre-mer.

Bien que privées, ces sociétés recevaient un soutien direct de l'Etat helvétique...

La Confédération et plusieurs cantons soutenaient économiquement les sociétés de géographie. Certaines d'entre elles, par exemple celle d'Aarau, percevaient des subventions annuelles. D'autres misaient sur des apports financiers ponctuels, par exemple pour lancer des expéditions d'exploration commerciale en Afrique – cela a été le cas de Saint-Gall. Ou encore pour représenter la Suisse à l'occasion de congrès internationaux de géographie coloniale. La société de Berne, en raison de sa proximité avec le pouvoir fédéral, se spécialise dans ce domaine dès les années 1870. Un congrès de ce type aura d'ailleurs lieu à Berne en 1891. Numa Droz, le chef du Département des affaires étrangères, y prononcera un discours plein de fierté. Il y affirme que la Suisse, bien que dépourvue d'accès à la mer et de marine propre, est partie prenante à la colonisation.

Autre exemple, celui de la société neuchâteloise de géographie en Afrique du Sud...

Cette société avait beaucoup de relais dans le Transvaal et au Mozambique,

grâce à ses réseaux de correspondances avec les missionnaires de la Mission romande. Ces missionnaires fournissaient des informations géographiques à la société neuchâteloise, qui transformait ensuite leurs croquis en cartes professionnelles prêtes à l'emploi. Leur utilisation visait notamment l'exploitation de territoires et de ressources naturelles par les pays colonisateurs.

Le capitalisme suisse a-t-il profité de l'entreprise coloniale?

J'ai pu reconstruire un certain nombre de cas en me basant sur les archives des sociétés de géographie, des grandes familles bourgeoises qui y participaient, des entreprises suisses impliquées et de l'Etat fédéral qui «cautionnait» leurs opérations outre-mer. De ces exemples, on peut conclure que le monde colonial a fortement contribué à la marche des affaires helvétiques.

Exemple. Dans les années 1890, deux descendants de la famille horlogère DuBois, au Locle, s'étaient rendus au Transvaal pour y lancer des activités sur le marché de l'or. Ce métal précieux était à la base de la production des montres, avec le platine et l'argent. À certaines périodes, les méthodes prédatrices d'exploitation de la main-d'œuvre locale, mais aussi la spéculation sur les marchés financiers ont permis à cette famille de réaliser des bénéfices nets de 10 millions de francs par mois. Un chiffre énorme: durant la même décennie, le total des recettes et dépenses de la Confédération se situait, en moyenne, autour de 50 millions par an! ■

¹ Fabio Rossinelli: *Les sociétés suisses de géographie et l'impérialisme colonial européen*. Alphil, 2022. PDF en libre accès: alphil.com/geographie-et-imperialisme.html



Repérages

QUAND DES SOCIÉTÉS SUISSES AIDAIENT LÉOPOLD II AU CONGO

La Suisse a notamment contribué à la colonisation sanglante du Congo...

L'Etat belge hésitait à lancer une politique coloniale, craignant que cela n'engendre des dépenses trop importantes. En revanche Léopold II, le roi des Belges, était un colonisateur convaincu. Dans les années 1870, il s'aventure en Afrique centrale pour bâtir un empire personnel: l'Etat indépendant du Congo (1885-1908). Dans cet objectif, il sollicite l'appui des sociétés de géographie européennes. La Suisse, via Genève, répond favorablement. Les sociétés helvétiques mettent des capitaux à disposition pour financer les conquêtes de Léopold II. Elles fournissent aussi une propagande «civilisatrice» visant à justifier ses démarches expansionnistes, ainsi qu'une aide juridique précieuse pour les légitimer au niveau du droit international. En échange, Léopold II confie à la Suisse l'arbitrage de ses litiges, l'émission bancaire de ses emprunts du Congo ainsi qu'un traitement préférentiel en matière d'émigration et de commerce. Au début du XX^e siècle, la presse internationale révèle les crimes contre l'humanité perpétrés par les autorités léopoldiennes au Congo – notamment le scandale de la mutilation des mains des autochtones considérés comme pas assez «productifs» dans la cueillette du caoutchouc. La Suisse ne condamnera pas ces gestes. Derrière le paravent de la neutralité, elle maintiendra le capital de confiance acquis avec Léopold II et le mettra à profit dans la phase suivante de la colonisation, celle du Congo belge (1908-1960).

Ce passé colonial reste peu connu en Suisse. Pourquoi?

Le passé colonial n'est pas une évidence pour un pays qui n'a jamais possédé de colonies. Pourtant, la participation au colonialisme a pris des formes très variées.

Tout cela est en train de sortir des cénacles universitaires pour se frayer un passage dans le débat public. Le mouvement «Black Lives Matter» et la «guerre des statues» ont accéléré cette prise de conscience.

Ce domaine d'études reste cependant très marginal dans l'historiographie. Espérons que des progrès pourront être réalisés dans le futur.

Reconnaître le passé colonial helvétique est d'abord une preuve d'honnêteté intellectuelle, avant même d'aborder la question d'éventuelles réparations. La Suisse était un pays comme les autres en Europe, et non un cas à part. ■